



## La voirie

### Entretien des voiries communales mises à disposition

La CC entretient les voiries communales hors agglomération goudronnées mises à disposition par les communes membres en fonction des besoins exprimés par les municipalités. Les crédits affectés (50 000 €) ont été définis en fonction des kilométrages de routes à maintenir en état par commune.

### Programmes annuels d'investissement

La communauté de communes réalise des programmes annuels de réfection complète des chaussées des routes goudronnées, selon les demandes émanant des communes. Les enveloppes annuelles affectées à ces travaux sont de l'ordre de 250 000 €.

Depuis 2000, date de création de la CC, 115 km de voies ont été refaits, représentant 75% du linéaire mis à disposition (=155 km au total).

